République Française

Département PAS DE CALAIS

Arrondissement CALAIS

Canton MARCK

Nbre de Conseillers En exercice 15

> Présents 11

Délibération n° 44/2018

COMMUNE DE VIEILLE-EGLISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit et le trente et un du mois d'octobre à 18 H 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame DEHOUCK Anne.

Convocation du 18/10/2018

Présents: M. et Mmes DEHOUCK Anne, LEVREAY Olivier, BRIDENNE Brigitte, MARIETTE Pierre, CREPIN Marie-Claude, FIEVEZ Philippe, ROMAND Bruno, GIRARDOT Marylène, LEJUSTE Marie-Jeanne, SCHABAILLIE Guy-Noël et DECOSTER Monique.

Mme MOREZ Emmanuelle, Ms COURBOT Jean-Marie et COCQUET Laurent ayant donné procuration

Absente excusé: Mme HERAULT Séverine

Secrétaire de séance : Madame GIRARDOT Marylène

Objet : Avis d'enquête publique environnementale - exploitation d'un centre de valorisation des ordures ménagères résiduelles (C.V.O.M.R) par la Société OCTEVA S.A.S.

Le Conseil Municipal de VIEILLE-EGLISE est saisi d'une demande d'avis par la Préfecture du Pasde-Calais concernant une demande d'autorisation présentée par la société OCTEVA S.A.S en vue d'exploiter un Centre de Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (C.V.O.M.R.) sur le territoire de la commune de Calais.

Ce projet est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Une enquête publique a eu lieu du 20 septembre 2018 au 19 octobre 2018 inclus. Le public pouvait prendre connaissance du dossier sur support papier à l'annexe de la Mairie de Calais, ainsi qu'à la Préfecture du Pas-de-Calais. Un dossier numérique était également à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie de notre Commune car la Commune de VIEILLE-EGLISE est touchée par le périmètre du rayon d'affichage.

Après avoir pris connaissance du dossier et après délibération, le Conseil Municipal, émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents, au projet de Centre de Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles.

Fait et délibéré à Vieille-Eglise les jour, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures.

Pour copie conforme Le Maire, Anne DEHOUCK

/elionex

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/P le et publication ou notific

et publication ou notification le

RE©U à la Sous-Préfecture de CALAIS le

1 5 NOV. 2018